



## Cahier d'acteur - Consultation au PNACC 3 AXA France Décembre 2024

Face au dérèglement climatique, les assureurs sont en première ligne aux côtés des Français pour identifier les risques, les prévenir, et protéger les populations.

La hausse des sinistres liés aux catastrophes naturelles, les conséquences de l'érosion de la biodiversité, l'impact du réchauffement climatique sur notre santé sont autant de conséquences d'un phénomène systémique qui est une réalité bien tangible pour notre secteur d'activité, comme elle l'est pour les Français et nos assurés, dans leur vie quotidienne.

D'ailleurs, d'après le [Future Risks Report](#) d'AXA\*, 77% des citoyens interrogés pour qui le risque climatique est un risque futur majeur se déclarent déjà vulnérables à cet enjeu dans leur quotidien. En première ligne pour le constat, nous sommes également aux avant-postes pour y répondre, sur les trois dimensions de notre impact : en tant qu'assureur, en tant qu'investisseur, et en tant qu'entreprise. Début 2024, le Groupe AXA a présenté les grandes priorités de son nouveau plan stratégique « Unlock the Future » dont le troisième pilier intègre les enjeux climatiques et d'inclusion. Conformément à sa raison d'être « *Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte* », le Groupe AXA reste fortement engagé pour contribuer à la construction d'une société résiliente en mettant la transition climatique au cœur de sa stratégie.

En tant qu'assureur multirisque universel, présent dans tous les métiers de l'assurance, dans l'ensemble des secteurs d'activité économique et de la protection des personnes, AXA France a une place centrale pour accompagner la société et l'économie face aux effets du dérèglement climatique. Avec 7 millions de clients particuliers, entreprises et professionnels, AXA est le 1<sup>er</sup> assureur des entreprises en France en dommages et en santé. 1 PME sur 3 fait confiance à AXA France. La compréhension de l'évolution des risques se poursuit à travers la production d'études régulières sur le sujet ainsi que par notre soutien philanthropique à la recherche sur le climat porté par le Fonds AXA pour la Recherche.

AXA France met en œuvre de nombreuses actions pour anticiper l'évolution des risques climatiques et sociétaux et joue par ailleurs un rôle essentiel dans la sensibilisation et la prévention aux risques. Comme un préalable à toute forme de mobilisation, un effort important a été réalisé ces dernières années pour former au changement climatique aussi bien les salariés que les forces commerciales de l'entreprise ainsi que ses dirigeants et ses actionnaires individuels.

La mutualisation des risques, l'excellence technique, l'innovation des produits d'assurance et le maillage du territoire par des agences de proximité se présentent comme autant d'outils au service de l'adaptation. À ces fondamentaux doit s'ajouter une forte accélération dans le domaine de la prévention des risques, de concert avec les entreprises, les pouvoirs publics et les citoyens pour toujours mieux se préparer au risque du changement climatique qui vient bouleverser l'ensemble de la vie des citoyens, leurs biens, leurs activités professionnelles, leur santé.

\*Le Future Risks Report d'AXA explore les risques émergents auxquels nous pourrions être confrontés dans les années à venir en s'appuyant sur une enquête annuelle menée auprès de panels d'experts et de personnes représentatives de la population dans plus de 15 pays.



AXA France salue la mobilisation et le travail inédit du PNACC3 qui aborde méthodiquement l'ensemble des thématiques d'adaptation auxquelles la France se prépare, en s'efforçant d'engager toutes les parties prenantes. AXA France continuera de se mobiliser pleinement pour prendre en compte le changement climatique et mettra en œuvre des mesures concrètes pour aider les populations et les territoires à s'adapter et se tient prête à ce titre pour la collaboration avec tous les acteurs impliqués.

AXA France soutient les réponses apportées par France Assureurs, qui distingue les mesures les plus impactantes pour le secteur de l'assurance, les mesures sur les risques IARD, sur l'aménagement du territoire, sur le bâtiment et sur la sensibilisation des acteurs.

En tant qu'acteur majeur de l'assurance en France fortement investi sur la prévention des risques, et ayant une démarche engagée sur les impacts du changement climatique sur la santé, AXA France souhaite compléter cette réponse en apportant sa réflexion à propos :

- Des mesures explicitement associées au secteur de l'assurance dans le plan d'adaptation (mesures 1, 2 et 5) afin de souligner les évolutions qu'il serait utile d'apporter aux outils existants pour continuer de protéger pleinement les populations.
- Des mesures attenantes aux actions de prévention des risques (mesures 7, 22, 26, 33, 41, 51).
- Et des mesures en lien avec la santé environnementale (mesures 11, 17, 26).

### **Protéger la population : une évolution nécessaire de certains outils existants**

Nous soutenons « *une assurance pour tous, sur tout le territoire* » c'est-à-dire le maintien d'une offre assurantielle sur l'ensemble du territoire. Il nous semble que cette responsabilité collective repose sur trois conditions :

- La première condition de l'assurabilité est la juste détermination du prix des risques. Une tarification juste permet non seulement aux compagnies d'assurance d'avoir la capacité d'assurer, mais il permet aussi aux citoyens et aux entreprises de comprendre le prix des décisions prises et d'adopter des comportements prudents. La principale difficulté à la détermination du prix adéquat est ici l'augmentation de la fréquence du risque qui challenge les modèles de prévision et de mutualisation. C'est notamment le cas pour les catastrophes naturelles. C'est pourquoi nous enrichissons régulièrement ces modèles, nous étoffons nos équipes de gestion du risque de nouvelles compétences et nous utilisons toutes les opportunités offertes par les nouvelles technologies, la data et l'intelligence artificielle, pour mieux anticiper et prévoir les risques futurs.
- La deuxième condition de l'assurabilité, ce sont les partenariats public-privé dont le régime « Catastrophes Naturelles » est l'exemple le plus probant. Ce régime est une spécificité française qui a prouvé son extrême efficacité. En Europe, seule une minorité de pays ont des partenariats public/privé. La majorité des pays se voit parfois définir des mesures dans l'urgence en réponse à chaque catastrophe naturelle, ce qui n'est pas le cas de la France. Pour cette raison nous avons la conviction qu'il faut assurer les conditions de



la soutenabilité financière de ce régime sur le long terme et demeurons prêts à y travailler avec les pouvoirs publics.

- La troisième condition est la prévention et l'adaptation. C'est un sujet sur lequel nous pouvons encore développer les habitudes culturelles. La prévention ayant un coût immédiat pour des résultats positifs éloignés, ce sujet nécessite des changements maintenus dans le temps. Nous plaçons pour une plus grande impulsion politique en faveur de la prévention. L'adaptation, notamment la reconstruction avec des matériaux plus durables ou la rénovation énergétique des bâtiments, sont pour nous des enjeux majeurs sur lesquels les assureurs peuvent agir.

### *Mesure 1 Renforcer le fonds Barnier pour mieux protéger la population*

Plus spécifiquement sur le fonds Barnier, nous soutenons le maintien du partenariat public-privé de la prévention, incarné par le régime « Catastrophes Naturelles ». Le fonds Barnier nous semble un véhicule essentiel et propice, car déjà existant. Nous pensons qu'il nécessite plusieurs évolutions importantes pour jouer pleinement son rôle :

- **Sa montée en puissance à la hauteur de son financement**, aligné sur l'augmentation de la prime additionnelle « catastrophes naturelles » au 1<sup>er</sup> janvier 2025 (évaluation du fonds à 450 millions d'euros)
- **L'extension de ses missions**, pour aller de la réparation et de la prévention "d'urgence" pour les collectivités à l'intégration de la prévention à destination des particuliers, et son extension au risque de Retrait-Gonflement des Argiles (RGA), principal risque auquel seront soumis les Français.

### *Mesure 2 : maintenir la possibilité pour chacun de s'assurer contre les risques naturels en modernisant notre système assurantiel*

En complément des observations partagées par France Assureurs sur cette mesure :

- (i) Sur la création d'un Observatoire des risques naturels dont la mise en œuvre a été confiée à la CCR (Caisse Centrale de Réassurance), nous préconisons, lors de la publication de la cartographie, de faire un lien avec les actions de prévention mises en place. Cela permettrait de mettre l'accent sur les politiques publiques de prévention pour les zones fortement exposées, et d'identifier les actions les plus impactantes afin de les développer.
- (ii) Sur l'assurance des collectivités territoriales, il nous semblerait opportun d'aménager certaines modalités ici exposées :
  - Sensibiliser les élus locaux et développer la culture du risque et de la prévention.
  - Renforcer les informations données aux assureurs dans les appels d'offre pour améliorer la connaissance des risques à assurer, par exemple en développant la connaissance et le référencement du patrimoine immobilier des communes.
  - Connaître les mesures de prévention et de protection mises en place dans les communes et les communiquer aux assureurs.
  - Mettre en place des visites de risques : nous pensons que la visite des risques est indispensable a minima pour les villes de plus de 10000 habitants. Or avec la procédure de marché public actuel, l'assureur ne peut demander une visite qu'une fois le marché en cours. Ces visites permettraient une meilleure appréciation du risque et laisseraient ainsi la possibilité de contractualiser le cas échéant un plan de prévention.



### *Mesure numéro 5 : protéger la population des désordres sur les bâtiments liés au retrait-gonflement des argiles*

Nous souscrivons aux remarques proposées par France Assureurs, et soutenons en particulier [l'initiative sécheresse](#) dans laquelle AXA France est investie en participant à des groupes de travail, interviews, tests de solution pré et post sinistre qui permettront d'améliorer la connaissance du risque et de pouvoir fournir des solutions concrètes de prévention et de remédiation.

Par ailleurs, nous pouvons à ce titre d'ores et déjà anticiper l'importance du travail de pédagogie qu'il sera nécessaire de déployer pour d'une part développer les nouvelles solutions techniques pour les constructions neuves, et d'autre part convaincre les propriétaires de maisons à risques de retrait-gonflement des argiles de mettre en place des solutions de réparation, ainsi que les propriétaires des habitations sinistrées pour mieux se prémunir de la réapparition du risque.

## **L'accélération indispensable de la culture de prévention**

Nous portons la conviction que les risques liés au changement climatique peuvent et doivent rester assurables. Il en va de notre métier de protection au service de nos clients. Les solutions existent, nous avons la mission collective de les porter. C'est une question d'offre, de coût bien sûr, mais nous pouvons également compter sur un levier formidable : la prévention. Pour démultiplier leur impact, nous pensons que les politiques de prévention doivent s'appuyer sur l'action conjointe de l'ensemble des parties prenantes, entreprises, citoyens, élus locaux. Grâce à sa présence sur l'ensemble du territoire, sur tous les risques, AXA France joue et jouera un rôle essentiel en matière de prévention des risques auprès des particuliers, des entreprises, et auprès de l'ensemble des Français. AXA France cherche constamment à développer les meilleurs dispositifs en matière de prévention, par l'étude des nouveaux risques, la prévention de long terme ou la gestion de crise.

### *Mesure 41. Développer les outils et informations nécessaires aux entreprises pour s'adapter au changement climatique*

Nous sommes favorables à la création d'une plateforme numérique « Mission Transition écologique » et au « Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique », pour faciliter l'accès des entreprises à toute l'offre des outils génériques et sectoriels recommandés par l'Etat.

Compte tenu des enjeux de la prévention, comme nous le rappellent régulièrement les récents événements climatiques, nous ne verrions que des avantages à consolider une meilleure coordination des acteurs locaux de la prévention et des acteurs de la prévention au sein des administrations centrales, dont la forme resterait à déterminer. Cela permettrait pour l'ensemble des acteurs d'avoir un « *guichet unique* » qui s'assurerait de faire le lien entre les différents acteurs locaux, comme un Secrétariat Général à la prévention du risque climatique.

Nos Agents Généraux peuvent par ailleurs contribuer à l'amplification de la diffusion de ces outils de planification. Cette force vive, présente sur l'ensemble du territoire français, porte en effet une mission de prévention et de sensibilisation pour nos clients, mais aussi plus largement pour les Français. Ce rôle de « *risk managers* » s'est ainsi formalisé dans la charte d'engagement signée en novembre 2024 par le syndicat des Agents Généraux d'AXA France.



AXA France accompagne également les grandes entreprises sur la prévention du risque industriel et risque climatique avec des équipes d'ingénierie internalisées.

**Mesure 7. Se préparer à l'augmentation attendue des incendies de forêt et de végétation**

Les nouvelles technologies peuvent également exercer une influence positive en matière de prévention, à la fois pour détecter, anticiper, alerter. Nous pouvons souligner le partenariat d'AXA avec la start-up Kayrros en prévention des incendies (*Wildfire*) utilisant les ressources de l'imagerie satellitaire pour la prévention des risques naturels incendie, permettant ainsi une meilleure analyse dans l'orientation des actions de prévention, dans un contexte où 50% des forêts seront soumises au risque de feu en 2050.

Ce sont également des formations gratuites aux risques incendies et maniement des extincteurs qui sont proposées aux TPE et PME (clientes ou non clientes d'AXA France) à travers l'action de l'association AXA Prévention. 57 dirigeants ont ainsi été formés cette année partout en France.

**Mesure 22. Mettre à disposition des collectivités territoriales les informations nécessaires pour leur adaptation au changement climatique ; Mesure 33. Mobiliser tous les secteurs économiques : intégrer l'adaptation au changement climatique dans les stratégies des entreprises.**

D'une façon générale, nous encourageons le renfort des moyens financiers des collectivités locales en ingénierie pour construire des plans de prévention des risques.

D'autre part, le dispositif [Altitude](#), développé par AXA Climate, permet d'évaluer l'exposition aux risques de ses biens et infrastructures dans tous les territoires en projection dans le futur et de proposer des mesures d'adaptation aux entreprises. Le partenariat d'AXA France avec le programme Atlas 2050 du Shift Project permettra en outre d'améliorer la question de la gestion des ressources en tension et la nécessaire coopération des territoires entre eux. Enfin, l'association AXA Prévention accompagne la décarbonation des TPE PME grâce à de la formation et un subventionnement pour un bilan et un diagnostic carbone.

Nous encourageons par ailleurs le développement de la résilience des entreprises. Alors que 57% des dirigeants estiment que leur entreprise est faiblement exposée aux aléas climatiques (BPI France), nous plaçons pour une préparation des entreprises, y compris du système numérique. A ce titre, nous pouvons noter les travaux sur la résilience opérationnelle du Groupe AXA, pour ses activités propres et pour ses clients à travers l'initiative CRAFT Climate Resilience & Adaptation to Future Threats. Deux publications sont disponibles pour le grand public, avec des conseils pour se préparer aux inondations et aux chaleurs extrêmes afin d'accroître la sensibilité du public et d'aider au développement de la résilience dans la société. Ces [rapports complets](#) fournissent des recommandations aux organisations pour protéger leurs employés, minimiser les perturbations et assurer une réponse résiliente aux vagues de chaleur avec un sentiment d'urgence approprié.

Par ailleurs, préparer les entreprises à la résilience du système numérique nous semble incontournable. Etant au cœur de l'économie française, sa défaillance peut entraîner la défaillance des activités qu'il supporte. Le renforcement des capacités de pilotage de la demande en énergie venant des usages numériques est une condition incontournable et nécessite la capacité à prioriser les usages. Nous soulignons à ce titre l'initiative du Groupe AXA en matière de [sobriété numérique](#) au cours de l'hiver 2022-2023.



*Mesure 51. Mobiliser les Français sur l'importance du sujet et ses bénéfices à court et moyen termes via le déploiement d'une communication pédagogique adaptée et la création d'une semaine de mobilisation annuelle de l'adaptation*

La question de la sensibilisation du grand public est clé pour une meilleure préparation, anticipation et réaction aux effets du changement climatique. A ce titre, l'association AXA Prévention, en tant qu'acteur de la prévention des risques auprès des Français depuis 1984, joue un rôle de sensibilisation du grand public au changement climatique depuis de nombreuses années. Son [guide climat](#), édité une première fois en 2021, puis mis à jour en 2024, a permis de sensibiliser plus de 200 000 Français au changement climatique en les incitant à passer à l'action. AXA France a aussi publié deux [livres blancs](#) en août et décembre 2024 à destination des TPE PME ; l'un porte sur les risques climatiques et l'autre sur les énergies renouvelables. Ils apportent un éclairage sur les risques et les mesures de prévention et protection à mettre en œuvre.

Nous pouvons également noter l'action des assureurs pour développer les moyens de faire face à la gestion de crise. AXA France a ainsi renforcé sa cellule d'action d'urgence face aux catastrophes climatiques *ClimAgir*, permettant des envois de SMS à ses clients en amont des épisodes extrêmes, des conseils, et la mobilisation de moyens forts pour apporter un soutien immédiat.

*Mesure 25. Lancer la « Mission Adaptation », guichet unique d'ingénierie de l'adaptation à destination des collectivités locales*

Par ailleurs, les collectivités locales jouent un rôle clé dans la mise en place d'actions précises à l'échelle du territoire. Pour les accompagner dans cette mission, AXA France a mis en place le dispositif Ma Commune en Action porté par son association AXA Prévention. Ce dispositif est gratuit pour les communes de moins de 10 000 habitants. 20 000 contacts uniques ont été réalisés sur la plateforme et 80 plans communaux de sauvegarde réalisés grâce à cet outil digital cocréé avec le bureau des crises de la protection civile du ministère de l'intérieur. Ainsi, les élus ont accès à de la formation au changement climatique, de l'aide à l'élaboration des plans communaux de sauvegarde, et à une plateforme d'échanges entre élus.

*Mesure 9. Adapter les logements au risque de forte chaleur*

Pour contribuer à rénover les logements et bâtiments existants dont l'enjeu est de les adapter progressivement au cours des rénovations, l'assureur se place en partenaire pour l'adaptation du logement de ses clients au moment du sinistre. AXA France a élargi sa « Garantie verte » aux clients particuliers depuis février 2024. Ainsi, 50% du surcoût du choix de solutions plus durables sont pris en charge\* pour les clients particuliers, professionnels et entreprises en Multi Risque Habitation lors de la reconstruction après un sinistre, et transforme ainsi un moment souvent douloureux en opportunité d'adaptation.

*\*Dans la limite de 10% de la valeur d'indemnisation du sinistre et jusqu'à 50 000 € pour les clients particuliers et 100 000 € pour les clients professionnels ; dans la limite de 20% de la valeur d'indemnisation du sinistre et jusqu'à 200 000 € pour les clients entreprises sans dépasser 50% du coût des travaux.*



## Bien s'adapter : adopter une approche holistique des risques matériels et de santé.

### *Mesure 11. Adapter les conditions de travail au changement climatique*

Les risques sur l'environnement ou les biens matériels sont visibles : les voitures emportées par des torrents de boue, les arbres déracinés... En revanche, les impacts sur la santé ne sont pas toujours perceptibles de manière aussi évidente. Et pourtant, ils sont bien là. L'institut Pasteur l'appelle d'ailleurs « *l'épidémie silencieuse* ». Le changement climatique aura, et a déjà des impacts concrets sur la santé des citoyens français : les variations de températures importantes, l'intensification de la pollution, du déséquilibre des eaux et l'arrivée de vecteurs pathogènes (puces, moustiques...) seront autant de sources de pathologies directes ou indirectes pour l'homme, physiques ou psychologiques. Ces risques affecteront la santé au sens large, mais aussi la santé au travail et représentent ainsi un enjeu clé pour l'entreprise que les DRH et dirigeants devront intégrer dans leur projet d'entreprise :

- Former les salariés aux risques climatiques sur la santé et aux actions de prévention
- Répondre à leur obligation de sécurité : investissements dans des équipements supplémentaires, adaptation des lieux et cadres de travail, plan de continuité de l'activité en cas de crise
- Adapter l'organisation de l'activité : réorganisation du temps de travail, évolution des emplois, transformation de l'activité
- Alerter les salariés lors d'événements climatiques en cas d'impacts sur leur santé

Ainsi, en tant qu'acteur majeur de l'assurance santé avec plus de 5 millions de personnes couvertes par un contrat santé, AXA France souhaite prendre part à la compréhension des risques encourus et des mesures préventives à adopter. AXA France développe ainsi ses actions en faveur d'un meilleur accompagnement de la santé des Français face aux conséquences du changement climatique avec une approche combinée des risques du changement climatique : matériels et humains. A ce titre AXA France a publié un livre blanc « **Risques climatiques : comprendre et prévenir** » en août 2024 pour rendre les pratiques de prévention accessibles à tout chef d'entreprise, commerçant, artisan qui souhaite mieux se préparer aux risques liés au changement climatique. Des mémos prévention climat sont aussi publiés sur les périls majeurs : feux, grandes chaleurs, inondations, grand froid, et nos clients reçoivent également des alertes météo avant l'arrivée des périls climatiques.

### *Mesure 26 Mieux évaluer les actions d'adaptation menées sur le territoire un socle d'une vingtaine d'indicateurs sera établi pour toutes les collectivités territoriales et Mesure 17 Renforcer la surveillance et la connaissance des impacts du changement climatique sur la santé*

Pour mieux anticiper les effets du changement climatique pour les entreprises, AXA France développe également des connaissances sur les impacts santé et climat car il est essentiel d'intégrer ce paramètre dans la cartographie des risques des entreprises. A titre d'exemple, AXA France réalise pour ses clients Entreprises une « *Datamap* » des risques de santé des collaborateurs de l'entreprise, dans le contexte de leur secteur d'activité. L'entreprise traite la data sur l'impact des facteurs climatiques et environnementaux sur les collectifs d'entreprises ou sur la santé des



salariés ainsi que sur les facteurs de vulnérabilité au niveau individuel ou collectif (ex : secteurs les plus à risque).

AXA développe ses solutions d'assurance pour répondre aux enjeux climat avec une réponse commune aux risques humains et matériel posés par l'environnement ainsi que des garanties et des offres services adaptés à la prévention.

Convaincu que la sensibilisation et l'accompagnement des dirigeants d'entreprise et des DRH aux impacts du changement climatique sur leurs salariés et l'organisation du travail dans leur entreprise est un prérequis essentiel à la mise en place d'action d'adaptation et de prévention des entreprises, AXA France a déjà mis en place pour ses clients une formation « *L'école Santé & Climat* » à destination des chefs d'entreprise, un module de formation dédié avec AXA Climate « *Coup de chaud sur ma santé* ». C'est un programme innovant sur le format et impactant sur le contenu pour éveiller les consciences. Il comprend de nombreux reportages d'experts et de témoignages issus de plusieurs territoires et sera déployé en 2025.

Depuis toujours, dans l'exercice de notre métier d'assureur santé, AXA France joue un rôle important sur la prévention de ses clients, par exemple avec le dispositif « [Angel](#) » qui permet l'accès à un chat de prévention en permanence. Le dérèglement climatique a un lien sur la santé, cela est donc dans la continuité de notre action de développer des services de prévention sur cette thématique croissante.

Enfin, nous pensons qu'il est essentiel de développer le discours grand public de prévention des risques de santé liés au changement climatique. C'est dans cet esprit qu'AXA France lancera une action de sensibilisation du grand public à la santé environnementale au premier semestre 2025.

Une action conjointe des pouvoirs publics et des acteurs privés sera essentielle pour changer les comportements en profondeur pour asseoir la compréhension du lien entre changement climatique et santé des citoyens.

Orienter les regards vers la prévention est donc essentielle, car en matière de santé, c'est la solution la plus évidente et la plus impactante.

Si le challenge reste immense car cela impose des changements de comportements AXA jouera pleinement son rôle dans ses évolutions à venir.

\*\*\*